



 Mode d'emploi et d'entretien
de la pergola SB450

Fournisseur:

Fabricant:
ALUPROF SA

Adresse :
ul. Warszawska 153,
43-300 Bielsko-Biała, Polska
tél. +48 33 819 33 00
e-mail: aluprof@aluprof.com
www.aluprof.com

Coordonnées :
ALUPROF SA

Adresse :
ul. Wschodnia 23a,
45-449 Opole, Polska
tél. +48 77 553 21 00
e-mail: opole@aluprof.com / kontakt@selt.com
www.aluprof.com
www.selt.com

Produit Pergola SB450

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Point de contact pour les produits de construction

<https://punkt-kontaktowy.gunb.gov.pl/>

Le contenu de la présente documentation est protégé par les dispositions législatives et réglementaires applicables de la République de Pologne, notamment par la loi du 4 février 1994 sur les droits d'auteur et les droits voisins (Dz. U. 2021 r. poz.1062 [Journal des Lois 2021, pos.1062.]) ainsi que par les lois de l'Union européenne, en particulier la Directive du Parlement européen et du Conseil du 2001/29/CE du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (JO de l'UE 2001L 167 p.10 avec modifications ultérieures). Tout téléchargement ou reproduction dans le but d'une distribution ultérieure de tout ou partie de la documentation, sans le consentement de Aluprof SA, est illégal et soumis à une responsabilité pénale et civile.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	4
1.1. Définitions et symboles.....	4
1.2. Informations générales.....	5
2. CONDITIONS DE SÉCURITÉ	5
3. CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT	6
3.1. Pergola SB450.....	6
3.1.1. Construction.....	6
3.1.2. Caractéristiques du produit.....	6
3.1.3. Variantes de solutions.....	7
3.1.3.1. Pergola à une travée indépendante sans construction.....	7
3.1.3.2. Pergola à une seule travée, indépendante, avec fermeture	7
3.1.3.3. Pergola à une seule travée contre un mur TYPE 1 sans construction	7
3.1.3.4. Pergola à une seule travée contre un mur TYPE 1 avec construction.....	8
3.1.3.5. Pergola à une travée contre un mur TYPE 2 sans construction.....	8
3.1.3.6. Pergola à une travée contre un mur TYPE 2 avec construction	8
3.1.3.7. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 3 sans fermeture.....	9
3.1.3.8. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 3 avec construction.....	9
3.1.3.9. Pergola à une travée contre un mur TYPE 4 sans construction.....	9
3.1.3.10. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 4 avec construction.....	10
3.1.4. Paramètres de contrôle.....	10
4. UTILISATION ET ENTRETIEN	11
4.1. Utilisation.....	11
4.2. Exploitation	12
5. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	13
5.1. Maintenance.....	13
5.2. Réparations.....	14
5.3. Inspections techniques et réparations.....	14
6. RISQUES	15
7. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT.....	15
8. MARQUAGE DU PRODUIT	15

Consignes de sécurité importantes.

AVERTISSEMENT!

Le respect des consignes fournies dans le présent mode d'emploi permet d'assurer la sécurité des personnes. Conservez les présentes consignes.

Veuillez lire le mode d'emploi avant d'utiliser le produit.

Si le mode d'emploi contient des expressions incompréhensibles ou en cas de doutes sur son interprétation, nous vous recommandons de contacter le fabricant avant l'installation ou l'utilisation de la pergola.

1. INTRODUCTION

Tous les produits fabriqués par Aluprof sont conçus selon les normes les plus élevées, en tenant compte de la fonctionnalité, de l'esthétique et du confort d'utilisation. Le travail des concepteurs s'appuie sur les connaissances actuelles en matière de conception et les personnes responsables de la production utilisent les dernières avancées technologiques, ce qui garantit la sécurité d'utilisation.

1.1. Définitions et symboles

Fabricant – désigne l'entité qui fabrique et commercialise le produit sous son propre nom ou sa propre marque. Le produit est une pergola extérieure. Le fabricant est la société Aluprof.

Fournisseur – désigne une personne physique ou morale qui commercialise le produit d'un autre fabricant. Le fournisseur peut également être l'installateur du produit.

Représentant agréé du fournisseur – désigne une personne physique ou morale autorisée par le Fournisseur à le représenter dans les domaines liés à la vente, au conseil technique ou au service clientèle concernant le Produit.

Service – désigne le service ou la société externe agréé(e) par le Fabricant ou le Fournisseur pour effectuer les opérations de garantie et d'après-garantie, les réparations, les révisions et l'entretien du Produit, dans le but de maintenir son efficacité et sa fonctionnalité.

Installateur – désigne une entité (personne physique ou morale) ou un groupe de personnes, habilitées et possédant les qualifications requises, qui sont responsables de la bonne exécution et de la sécurité de l'ensemble du processus d'installation de la pergola SB450, conformément à la documentation technique du fabricant et aux normes en vigueur. Il peut également s'agir du fournisseur ou d'une entité autorisée par celui-ci.

Utilisateur du produit – personne utilisant le produit installé.

Personne non qualifiée – désigne une personne physique qui ne possède pas les connaissances, la formation, l'expérience ou l'autorisation requises pour effectuer des opérations liées à l'installation, à la maintenance, à la réparation ou à l'entretien du Produit, autres que son utilisation standard.

Produit : Pergola SB450 – Le système de pergola SB450 est composé de profilés en aluminium thermolaqués et d'éléments en acier. La structure du toit est composée de lames mobiles en aluminium. L'angle d'inclinaison des lames peut être modifié.

Toit mobile – Le toit est composé de lames fixées à des poutres transversales réglables, les lames sont actionnées par un moteur électrique.

Plume – Élément de toiture, fabriqué en aluminium extrudé, dont la forme, conformément aux spécifications du projet, permet l'évacuation des eaux de pluie, la protection contre les rayons solaires et la charge de neige jusqu'à une valeur limitée.

Le présent mode d'emploi comporte des informations spéciales mises en relief par un signe graphique dont il faut prendre connaissance.

Pictogramme	Signification	Description
	INFORMATION	Ce symbole signifie des informations importantes dont il faut prendre connaissance. Il n'indique pas des situations néfastes ou dangereuses pour les personnes et le produit.
	ATTENTION	Indique la situation pouvant entraîner le risque d'endommager le produit.
	AVERTISSEMENT	Indique les informations relatives à la sécurité dont le non-respect peut entraîner un risque pour la propre santé ou la vie des autres personnes.
	DANGER	Indique la situation relative à un danger pour la santé ou la vie d'autres personnes par électrocution.
	INFORMATION	Signifie que ce produit ne peut être jeté avec les déchets ménagers.

1.2. Informations générales

Le fabricant / fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect des présentes instructions, à l'exception des défauts imputables au fabricant / fournisseur.

 Le fabricant / fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect des instructions contenues dans la présente documentation et se réserve le droit d'y apporter des modifications.

Des mesures sont constamment prises pour améliorer les systèmes de pergolas et augmenter la qualité du service et la sécurité de leur utilisation.

 Ce mode d'emploi est destiné à l'utilisateur de la pergola. Il doit être lu avant la première mise en service de la pergola. Il contient les informations nécessaires pour garantir une utilisation sûre et un entretien correct de la pergola. Ce mode d'emploi doit être conservé pendant toute la durée d'utilisation de la pergola. En cas de vente de la pergola, ce mode d'emploi doit être remis avec celle-ci.

 Le propriétaire de la pergola est tenu d'informer les autres utilisateurs du contenu de cette notice et de leur expliquer comment utiliser le produit conformément aux recommandations.

 Le fabricant / fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation incorrecte ou d'un mauvais entretien.

- Tout dommage imputable à un cas de force majeure, résultant des conditions météorologiques spécifiques ou d'une usure normale ne fait pas l'objet de réclamation.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour les modifications ou corrections apportées à la structure de la pergola et pour l'installation d'éléments supplémentaires non prévus par le fabricant.

 Le mode d'emploi et d'entretien est fourni avec le mode d'emploi des éléments d'automatisation.

2. CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Le respect des conditions spécifiées ci-dessous est nécessaire pour garantir la sécurité des utilisateurs et le bon fonctionnement de la pergola. Les conditions se rapportent au lieu et au mode d'utilisation de la pergola.

 La pergola ne doit pas être utilisée si des dommages sont constatés au niveau des câbles électriques.

 Prévoir des conditions de sécurité spécifiques à l'égard des enfants et des personnes handicapées. Les surveillants des enfants sont tenus responsables pour le respect du mode d'emploi en matière de sécurité fourni par le fabricant.

 Il convient de faire preuve de la plus grande prudence en matière de sécurité dans la zone d'influence de la pergola sur d'autres objets ou appareils.

 Dans le cas d'une pergola pouvant être actionnée depuis un endroit hors de vue du produit, l'utilisateur doit prendre les mesures organisationnelles appropriées dans l'environnement de la pergola afin d'éviter tout dommage lors de son activation.

 Il est interdit de toucher les éléments mobiles pendant le fonctionnement de la pergola, car cela présente un danger pour la santé et peut endommager le produit.

 Il est interdit d'enlever les protections de la motorisation, il est important de les installer de manière à ce que leur démantèlement requière l'utilisation d'outils.

 Si la pergola est équipée de dispositifs électriques autonomes supplémentaires (par exemple, capteur de vent, de soleil, de pluie), il convient de respecter les règles décrites dans le mode d'emploi fourni avec l'appareil.

3. CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT

Le produit est conçu comme un système extérieur de protection contre les intempéries (soleil, pluie, vent), fixé à la structure des bâtiments (par exemple, murs de bâtiments, terrasses) ou comme structure autonome.

Le produit est destiné à être utilisé par des personnes physiques et morales dans le secteur privé (par exemple, maisons individuelles) et public (par exemple, terrasses de restaurants, hôtels, etc.).

Le produit n'est pas destiné à protéger les véhicules (abri de voiture, garage) ni à maintenir une température élevée en hiver (jardin d'hiver).

3.1. Pergola SB450

3.1.1. Construction

- La structure de la pergola est composée de profilés en aluminium et d'éléments en acier supportant les charges.
- Le toit est fabriqué à partir de profilés en aluminium, disponibles en deux variantes :
 - Type 1 - avec lamelle de type S (K440644X) pouvant pivoter autour de son axe jusqu'à 135 degrés et équipée en option d'un éclairage LED sous forme de bande.
 - Type 2 - avec lamelle de type FLAT (K440825X) pouvant pivoter autour de son axe jusqu'à 110 degrés et équipement optionnel avec éclairage LED sous forme de points lumineux.
 - Type 2 - avec lamelle de type FLAT (K440959X) pouvant pivoter autour de son axe jusqu'à 110 degrés et équipée en option d'un éclairage LED sous forme de bande.
- La forme des lamelles du toit empêche l'eau de pluie de s'infiltrer et permet de l'évacuer vers les gouttières de la structure.
- Les profilés en aluminium sont peints par poudrage, anodisés ou recouverts d'un film décoratif imitant le bois.
- La qualité des revêtements est certifiée par Qualicoat.

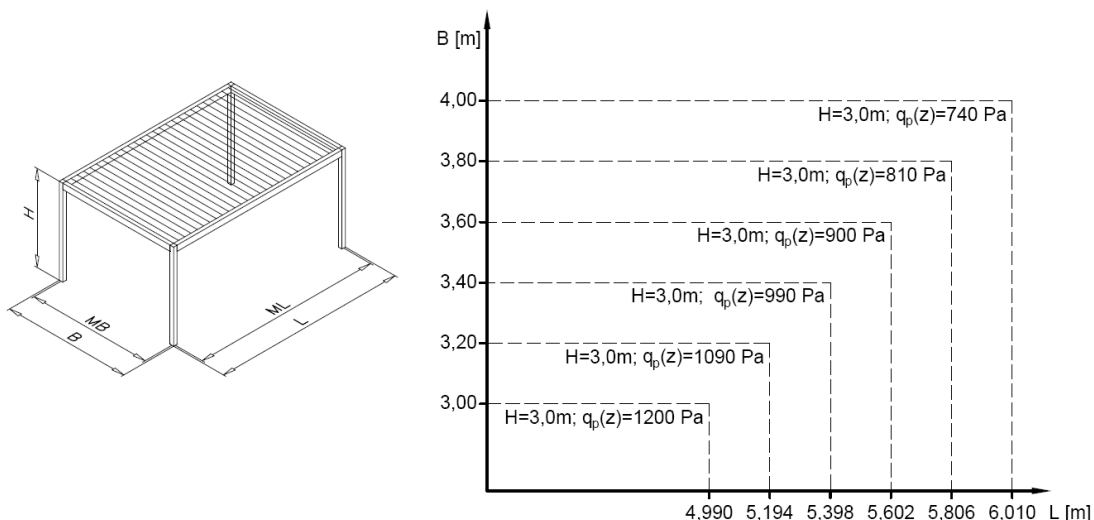
3.1.2. Caractéristiques du produit

- Utilisation acceptable du produit à l'extérieur conformément aux paramètres du produit.
 - L'emplacement, le type de finition, le mode d'installation et les joints utilisés, ainsi que les conditions météorologiques extrêmes, notamment les fortes pluies et/ou chutes de neige, ont une influence considérable sur le niveau de protection contre la pluie offert par le produit.
 - La pergola est une structure qui protège des rayons du soleil et des précipitations modérées. Elle ne protège pas des précipitations abondantes.
 - Les lames mobiles du toit permettent de régler l'accès à la lumière du soleil.
 - Moteur et mécanisme d'entraînement dissimulés.
 - Le moteur du produit a un indice de protection IPX6.
 - Les émissions sonores du produit à entraînement électromécanique (liées au mouvement des éléments mobiles, produites par le moteur électrique, le mécanisme et les lames pendant le fonctionnement) ne sont pas considérées comme un danger significatif et relèvent du confort individuel.
 - La structure du produit et du mécanisme d'entraînement permet d'arrêter les lames à l'angle souhaité dans leur zone de fonctionnement.
 - Le mouvement rotatif des lames peut être activé à l'aide d'un émetteur ou d'une application dédiée.
 - Les différences d'angle de fermeture des lames du toit mobile peuvent être d'environ 2 degrés et sont une caractéristique naturelle du système en raison des tolérances de fabrication des éléments et de leur réglage lors du montage.
 - Le compartiment latéral des poutres, fermé par une trappe d'inspection, permet de répartir le câblage.
 - L'application et l'utilisation du produit doivent se faire dans les limites de la troisième classe de vent selon la norme EN 13659 et/ou de la charge de neige maximale.
 - Lorsque la température est inférieure à 2 °C, le capteur antigel s'active et incline les lamelles du toit à 10 % de leur ouverture maximale (si les lamelles sont fermées) ou à 66 % en cas de chutes de neige simultanées (activation de la protection contre l'accumulation de neige). La condition préalable au fonctionnement de cette fonctionnalité est la présence d'un capteur filaire 105HK dédié et actif. Cette fonction a priorité sur les autres commandes de mouvement.
 - Il est interdit d'actionner la rotation des lames en cas de chutes de neige, de verglas ou de présence de neige ou de glace sur le toit, ainsi que d'utiliser l'appareil en dehors des plages de température indiquées dans le mode d'emploi, car cela pourrait endommager le produit.
 - Le produit ne dégage pas de substances toxiques pendant son utilisation.
 - Les protections des pièces mobiles ont été conçues et fabriquées de manière à garantir la sécurité des opérateurs, à condition qu'elles soient utilisées correctement.
 - De la vapeur d'eau peut se condenser sur le produit, en particulier sur sa partie inférieure, et s'écouler ou goutter.
 - Imperméabilité, évacuation esthétique de l'eau grâce à une gouttière intégrée et des poteaux avec écoulements.
 - Le drainage s'effectue vers deux gouttières et tous les poteaux, blocage possible après 1 écoulement vers la gouttière.
 - La capacité maximale de drainage évacue une pluie d'une intensité maximale de 0,04 l/s/m² pendant une durée maximale de 5 minutes (avec 4 orifices de drainage).
 - La pergola n'est pas une structure conçue pour protéger contre les fortes chutes de neige. Le poids maximal admissible pour les dimensions maximales du toit est de 72 kg/m², ce qui correspond à une couche de neige de 35 cm d'épaisseur uniforme.
 - Il appartient à l'utilisateur de décider d'ouvrir les lamelles en cas de forte probabilité de chutes de neige importantes.
 - Le vent admissible agissant sur la structure avec un toit fermé aux dimensions maximales est de 110 km/h.
- En cas d'ajout d'éléments muraux tels que des écrans, des parois vitrées ou d'autres cloisons coulissantes, ces valeurs seront en outre réduites, conformément au diagramme du point 3.1.3.

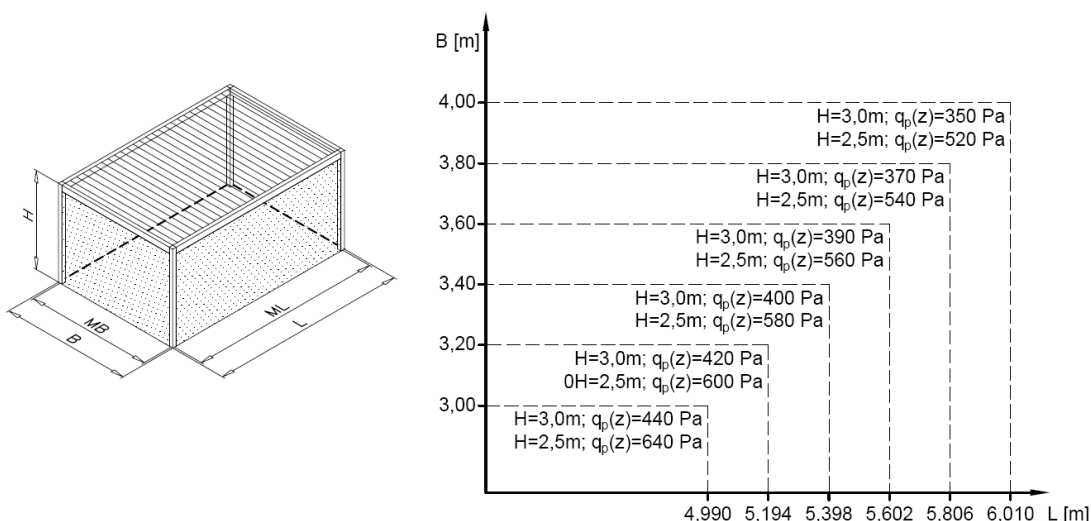
3.1.3. Variantes de solutions

Dans le cadre de la norme du système, les variantes de construction suivantes sont autorisées, avec les dimensions maximales et les charges admissibles en fonction de l'installation :

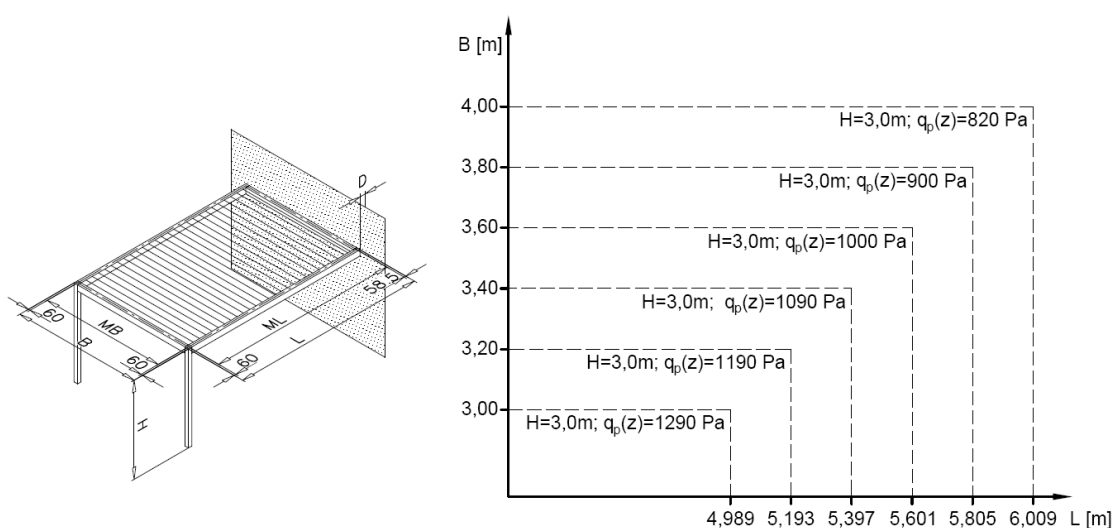
3.1.3.1. Pergola à une travée indépendante sans construction



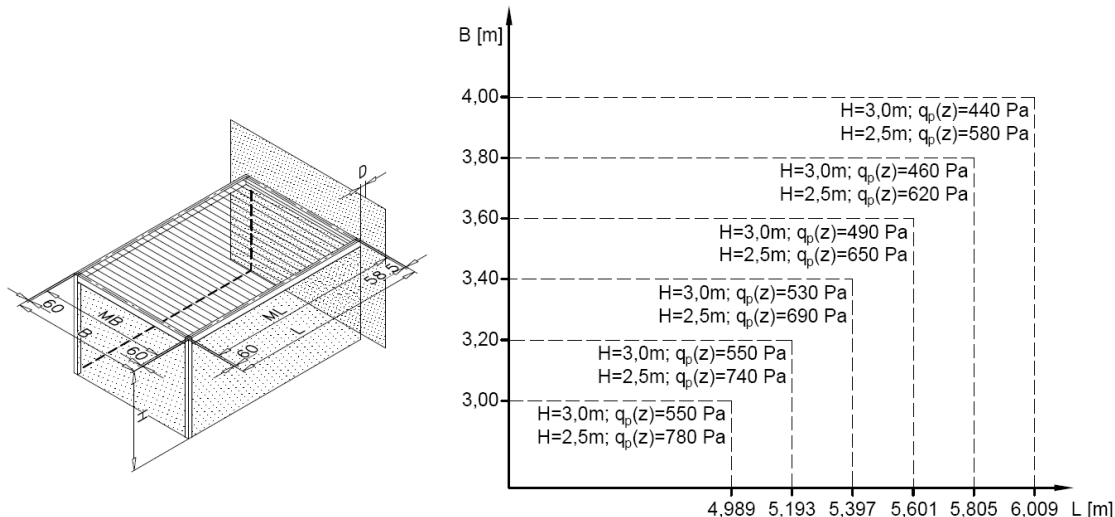
3.1.3.2. Pergola à une seule travée, indépendante, avec fermeture



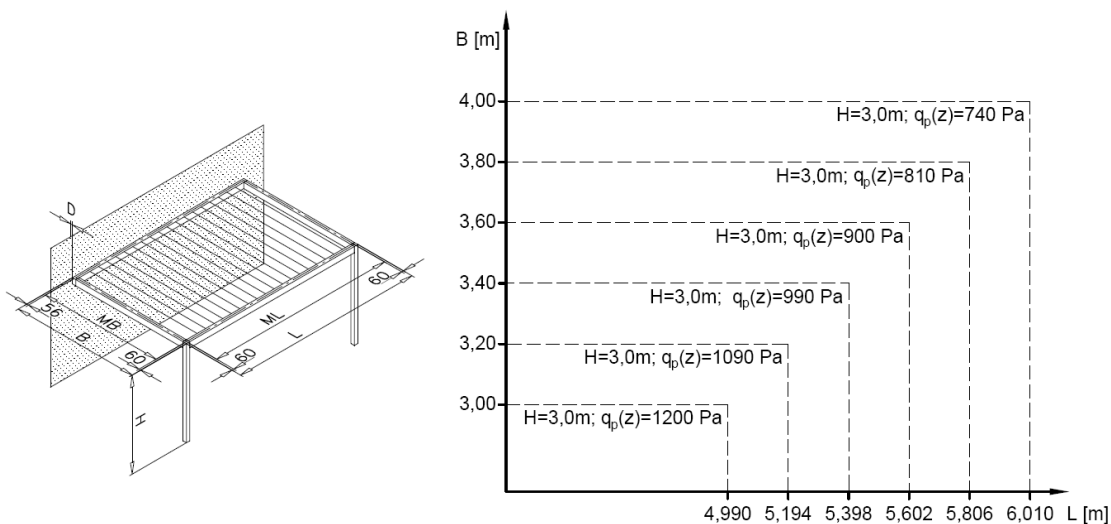
3.1.3.3. Pergola à une seule travée contre un mur TYPE 1 sans construction



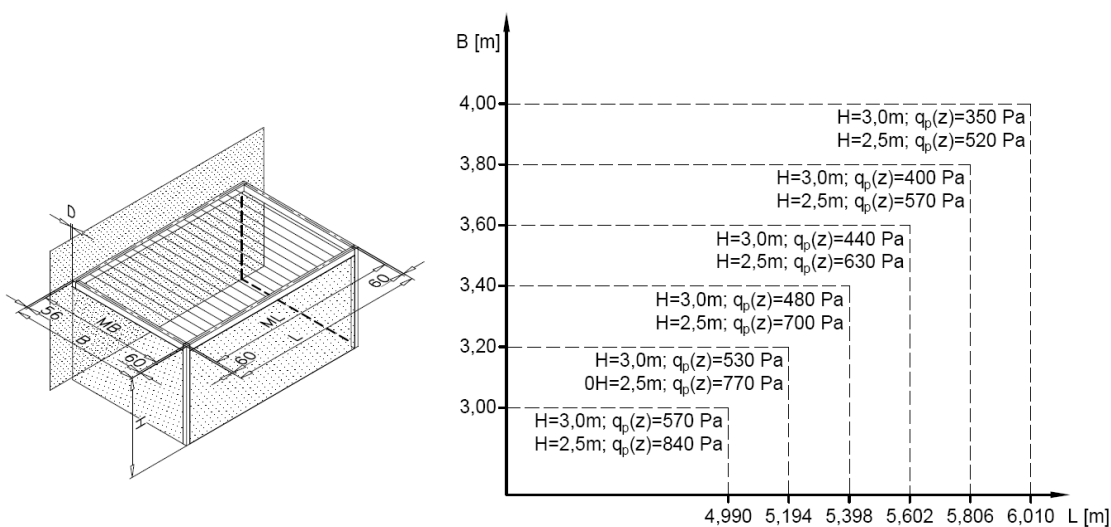
3.1.3.4. Pergola à une travée contre un mur TYPE 1 avec construction



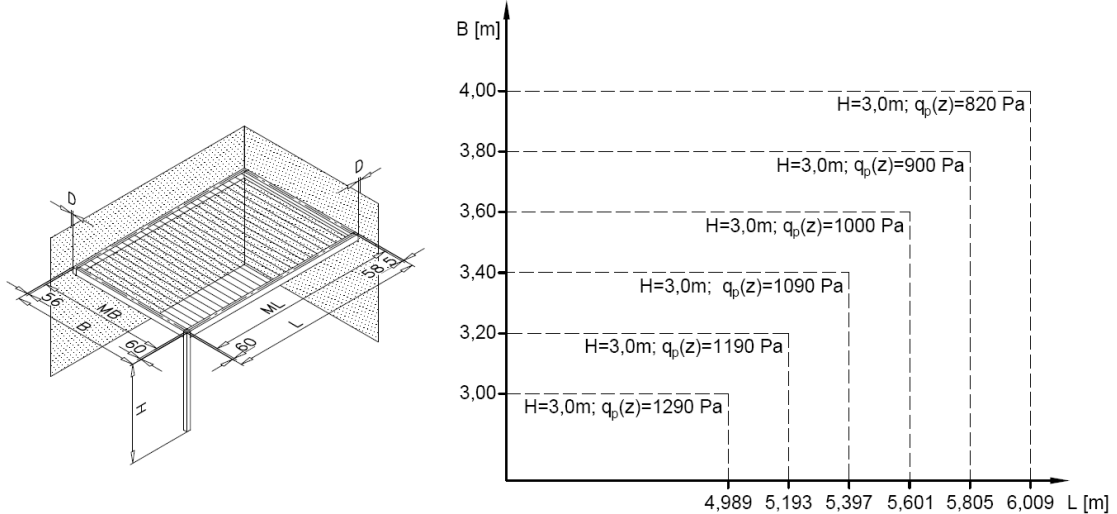
3.1.3.5. Pergola à une travée contre un mur TYPE 2 sans construction



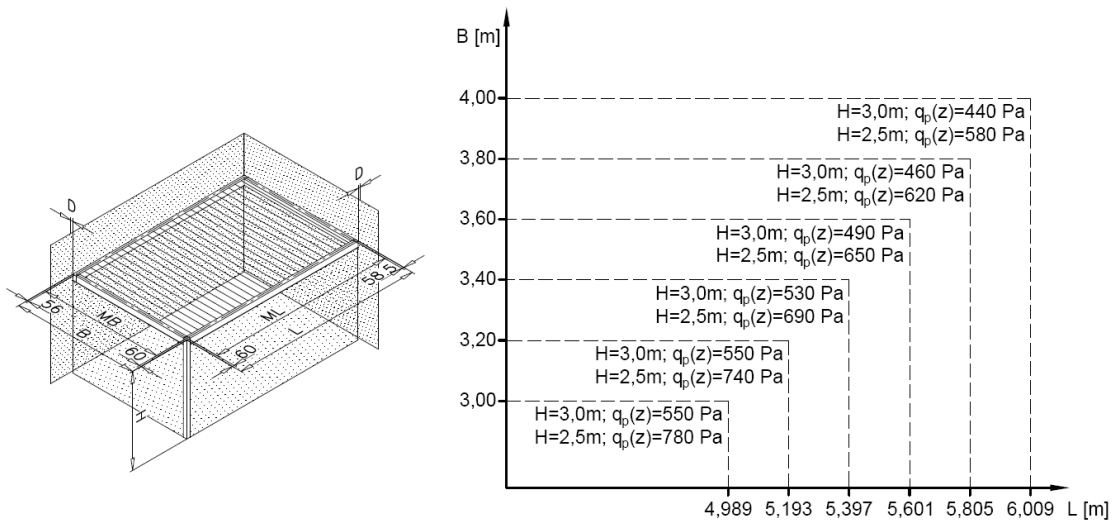
3.1.3.6. Pergola à une travée contre un mur TYPE 2 avec construction



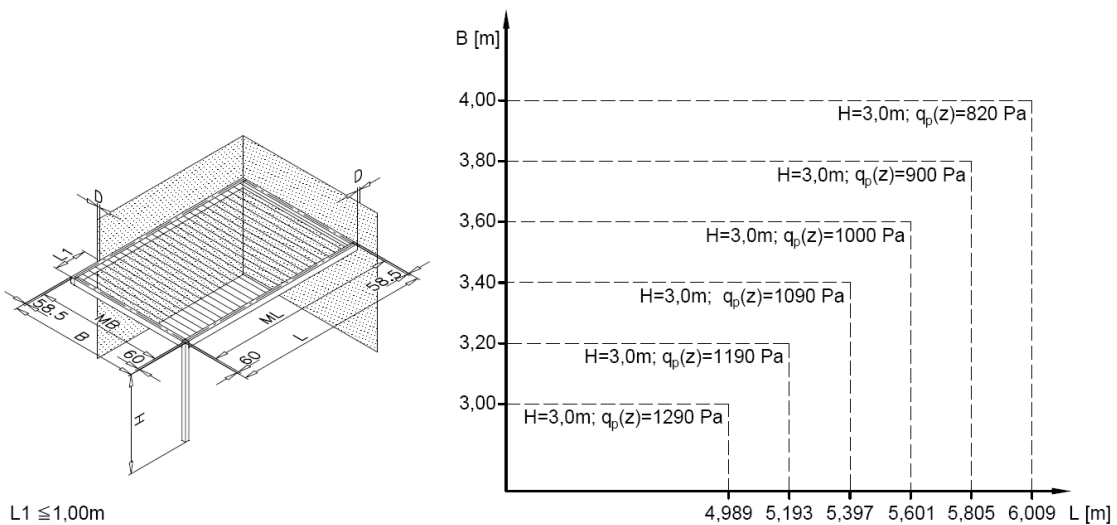
3.1.3.7. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 3 sans fermeture



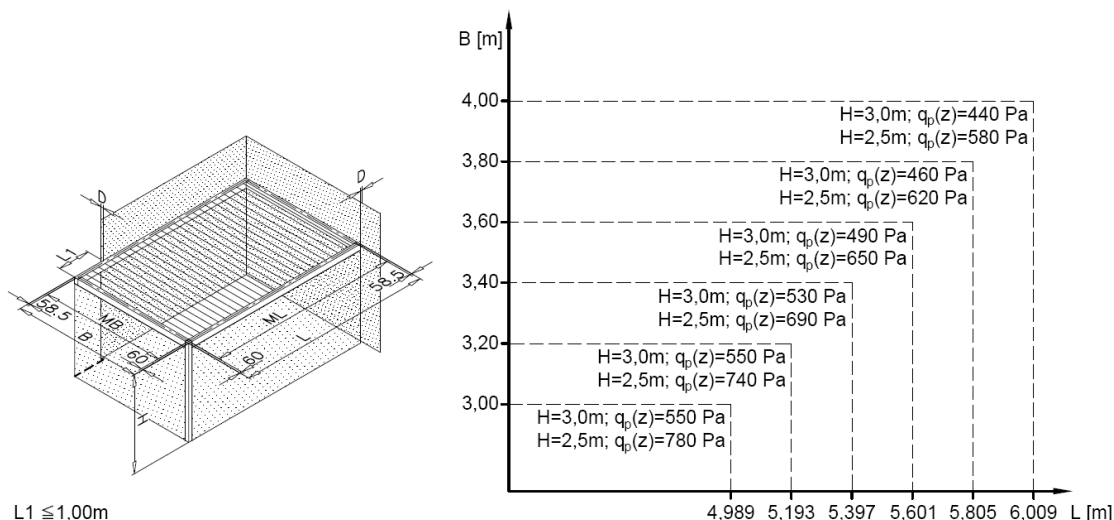
3.1.3.8. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 3 avec construction



3.1.3.9. Pergola à une travée contre un mur TYPE 4 sans construction



3.1.3.10. Pergola à une travée adossée au mur TYPE 4 avec construction



3.1.4. Paramètres de contrôle

Paramètres techniques du moteur LINAK LA23			
Longueur totale de l'entraînement	341 – 541 [mm]	Consommation électrique	55 [W]
Couple	1500 [Nm]	Tension d'alimentation du moteur	24 [V CC]
Nombre de tours	6,4 - 5,5 [mm/s]	Température de fonctionnement	-30 ÷ + 50 [°C]
Temps de fonctionnement maximal	2 [min.]	Degré de protection	IPX6
Courant nominal du moteur	0,4 ÷ 1,7 [A], 8,7 [A]*		

* valeur pour le courant de démarrage

Paramètres techniques de la centrale IOALL868			
Fréquence radio	868 [MHz]*	Puissance maximale	240 [W]
Tension d'entrée	200 - 240 [V AC]	Température de fonctionnement	-20 ÷ + 45 [°C]
Tension de sortie	24 [V CC]	Degré de protection	IP44

* Conformes au protocole radio Somfy io

4. UTILISATION ET ENTRETIEN

La pergola et ses composants ont été conçus de manière à ce qu'aucune de ses parties ne soit déformée de manière permanente lors d'une utilisation normale (sous réserve des hypothèses retenues dans les calculs statiques).

Vérifiez régulièrement l'état technique visuel de la pergola. Si vous constatez une anomalie, ne mettez pas la pergola en marche. Dans ce cas, nous vous recommandons de contacter le fournisseur ou son représentant agréé.



L'utilisation d'une pergola endommagée ou incomplète et les réparations effectuées de manière arbitraire peuvent présenter un danger pour la santé et la vie et entraîner la perte de la garantie.



La pergola est actionnée par un moteur électrique, elle ne peut donc pas être ouverte ou fermée en cas de coupure de courant. Il est donc recommandé, en particulier dans les zones où les coupures de courant sont fréquentes, de prévoir une alimentation électrique de secours.



Il est interdit d'utiliser le produit raccordé à une installation électrique sans avoir effectué les contrôles et mesures obligatoires et nécessaires.



Si de la fumée apparaît pendant l'utilisation de la pergola, coupez immédiatement l'alimentation électrique et contactez le fournisseur ou un représentant agréé.

4.1. Utilisation

Lors de l'utilisation de la pergola, veuillez respecter les recommandations suivantes, dont le non-respect peut entraîner des dommages :

- Le produit est sûr à condition de respecter les recommandations contenues dans la documentation et de l'installer correctement.
- Le produit doit être utilisé exclusivement conformément à sa destination.
- L'utilisation de cette pergola est autorisée uniquement à une température ambiante comprise entre - 10 °C et + 45 °C. L'utilisation de la pergola en dehors de la plage de températures autorisée peut entraîner des dommages irréversibles.
- Avant de commencer à utiliser le produit, l'utilisateur final doit procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en accordant une attention particulière à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.
- Il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet, ainsi que d'effectuer des réparations provisoires ; l'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, créer un danger pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie.
- Il est interdit de modifier ou d'intervenir sur la structure de la pergola. Toute modification entraînera la perte de la garantie de résistance et de stabilité de l'ensemble du produit.
- La structure doit être montée par une équipe de montage qualifiée et formée par Aluprof.
- Aucun mouvement de la structure n'est toléré pendant le fonctionnement de l'entraînement. Si un tel phénomène se produit, éloignez-vous à une distance de sécurité et informez le service après-vente de cet incident.
- Il est interdit d'utiliser le produit à des fins autres que celles prévues par le fabricant. La structure de la pergola sert principalement à protéger du soleil et de la pluie.
- En cas de chutes de neige, il convient de prêter une attention particulière à la hauteur de la couche de neige sur le toit ou d'ouvrir le toit à un angle de 90 degrés.
- Il est interdit de toucher la structure du toit ou d'insérer des objets entre les lamelles du toit, en particulier lors de l'ouverture ou de la fermeture du toit. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles ou endommager le mécanisme de l'actionneur.
- Si les lamelles du toit ne se ferment pas complètement ou si le toit présente d'autres mouvements indésirables, veuillez le signaler au service après-vente ou à l'équipe d'installation. N'essayez pas de régler ou de réparer vous-même le toit ou la structure.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de variations de tension dans le réseau et, par conséquent, en cas de dommages éventuels à l'installation électrique du produit.
- Le fabricant autorise une vitesse maximale du vent pour les protections latérales déployées de la pergola de 45 km/h.
- En l'absence de capteur de vent, lorsque le vent dépasse les valeurs admissibles pour une donnée dimensionnelle, l'utilisateur est tenu d'ouvrir les lamelles du toit à un angle de 90 degrés et de découvrir les volets latéraux.
- La pergola a été testée pour sa capacité d'évacuation de l'eau. La quantité d'eau maximale que la structure peut évacuer est de 57 litres/min (avec 4 points d'évacuation). Néanmoins, en cas de précipitations très intenses (tempêtes), il est possible que la gouttière déborde à l'intérieur de la structure.
- En cas de grêle ou de forte probabilité de grêle, il est recommandé d'ouvrir les lamelles du toit à un angle de 90 degrés afin de minimiser les dommages éventuels à la surface peinte du toit.
- En cas de chutes de neige régulières et intenses ou de risque élevé de chutes de neige, il convient de régler le capteur « antigel » à la température souhaitée, ce qui entraînera l'ouverture des lamelles du toit à 66 % de leur ouverture maximale.
- Si vous décidez de ne pas activer le capteur « antigel », vous assumez la responsabilité de surveiller la charge maximale admissible de neige sur le toit de la pergola. En cas de dépassement de la capacité de charge maximale, la structure du toit peut se déformer de manière irréversible. Aucune réclamation à cet égard ne sera acceptée.
- Si vous souhaitez actionner le mécanisme d'ouverture/fermeture du toit par basses températures, vérifiez que les lamelles du toit ne sont pas gelées les unes aux autres. L'actionnement du mécanisme dans une telle situation peut l'endommager.
- Il est interdit de rester sous la pergola en cas de conditions météorologiques violentes ou intenses (par exemple, pluie torrentielle, chutes de neige intenses, tempête, grêle, vent fort, etc.).
- En raison de la condensation de la vapeur d'eau, la formation d'humidité dans les lamelles du toit et à l'intérieur de la structure est tolérée.
- En cas de prévisions de chutes de neige ou de fortes gelées, il est recommandé de désactiver la commande automatique.

- Lors de la fermeture de la pergola, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur la trajectoire des lames. La zone de travail des lames doit être exempte de tout objet (par exemple, câbles, brindilles, feuilles), car leur présence peut endommager le mécanisme ou empêcher la fermeture correcte du toit.
- Il est interdit de se tenir debout, de grimper, de charger ou de suspendre des personnes ou des objets à la structure de la pergola (en particulier aux lames du toit).
- Il est interdit d'installer des objets sur le produit sans l'autorisation écrite expresse du fabricant.
- Le produit doit être installé à une hauteur qui empêche l'accès libre aux plumes et aux mécanismes. En cas d'accès partiellement libre à ces éléments, d'autres dispositifs de sécurité doivent être utilisés pour empêcher cet accès.
- Ne laissez pas les enfants utiliser la télécommande du toit. Conservez la télécommande hors de portée des enfants.
- Il faut absolument veiller à ce que les enfants ou d'autres personnes ne mettent pas leurs doigts dans les parties mobiles du toit et les ouvertures des profilés. Ne laissez pas les enfants jouer à proximité des parties mobiles du toit.
- Les sources de chaleur telles que les barbecues, les radiateurs, les poêles, les cheminées, les feux ouverts, etc. ne doivent pas être placées sous la pergola, car cela pourrait endommager le produit.
- Il est impératif de prêter attention à tout signe d'usure ou de détérioration des câbles électriques du produit. Si de tels signes sont constatés, le produit doit être immédiatement débranché et le défaut constaté doit être réparé sans délai.
- En cas de bruit excessif du moteur ou d'autres éléments, coupez immédiatement l'alimentation électrique et faites vérifier et réparer le défaut.

4.2. Exploitation

L'utilisation de la pergola est possible grâce à un vérin électrique installé dans le produit.

En cas d'utilisation d'une commande temporisée, il est recommandé d'utiliser un système de contrôle météorologique entièrement automatique.



La structure de la pergola permet de bloquer les lames à l'angle souhaité dans leur zone de fonctionnement. Elle s'arrête automatiquement aux points extrêmes.



Les positions de fin de course du moteur sont réglées par le fabricant. Pour les modifier, il convient de suivre la notice de programmation fournie.

- La pergola est commandée à l'aide d'un émetteur sans fil et/ou d'une application dédiée.
- Fonctions : ouverture des lamelles / réglage en continu de l'angle / fermeture des lamelles.

Équipement de contrôle supplémentaire éventuel :

- Des capteurs météorologiques, par exemple de vent, de pluie ou d'ensoleillement, modifient automatiquement la position de la pergola en fonction des changements météorologiques.
- Horloges de commande - ouverture et fermeture programmées de la pergola à une heure déterminée.
- Commande de la pergola à l'aide d'un système de bâtiment intelligent - possibilité de gérer les appareils du système à partir de n'importe quel appareil mobile connecté à Internet, tel qu'une tablette ou un smartphone.



Si la pergola est équipée de dispositifs électriques autonomes supplémentaires (par exemple, capteur de vent, de soleil, de pluie), il convient de respecter les règles décrites dans le mode d'emploi fourni avec lesdits dispositifs.



Les pergolas équipées d'une commande automatique se mettent en marche automatiquement, il faut donc veiller à éviter toute situation dangereuse.



Si, pendant l'utilisation de la pergola, la rotation des lamelles s'arrête et que le servomoteur continue de fonctionner, désactivez immédiatement le servomoteur en appuyant sur le bouton correspondant de la télécommande.

5. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Le produit est considéré comme sale lorsqu'il présente des traces visibles et persistantes qui peuvent résulter de l'accumulation progressive de petites particules (notamment du pollen, de la poussière) transportées par des agents atmosphériques tels que le vent, la pluie, la neige ou l'eau qui s'infiltre ou s'écoule.



Si la saleté n'est pas enlevée assez rapidement, la tache peut être difficile ou impossible à enlever en raison de la pénétration d'une partie de la saleté dans la couche supérieure de la peinture ; il est donc conseillé d'enlever la saleté immédiatement.

Les substances et méthodes à ne pas utiliser dans le cadre de l'entretien du produit sont les suivantes :

- Tous les abrasifs en poudre, en pâte ou en liquide, les éponges abrasives, les brosses à poils durs, etc.
- Générateurs de vapeur sous pression, nettoyeurs haute pression.
- Produits chimiques organiques : acétone, essence, benzène, cétones, mazout, kérosène, perchloroéthylène, térébenthine, toluène, trichloroéthylène, pétrole, tétrahydrofurane (THF), acétate d'éthyle, peroxyde d'hydrogène, etc.
- Produits chimiques inorganiques : ammoniac, acide nitrique, acide sulfurique, acide acétique, acide chlorhydrique, soude, lessive de soude caustique, soude caustique, eau de Javel, etc.
- Des produits de nettoyage préparés à la maison.

Les salissures difficiles à éliminer, telles que la goudron, la résine, les graisses, le pollen, les fientes d'oiseaux, la rouille, etc., peuvent causer des taches permanentes. Un nettoyage intensif, en particulier avec des produits ou des méthodes non autorisés, peut endommager le produit. Il est recommandé de déterminer la pertinence des travaux de nettoyage avant de les entreprendre.



Les produits de nettoyage ne doivent pas être mélangés, car ils peuvent avoir un effet négatif et endommager la surface de la peinture, même si chaque produit pris individuellement n'est pas dangereux.

5.1. Maintenance



N'apportez aucune modification au produit par vous-même, car cela pourrait annuler la garantie et présenter un risque pour la santé, la vie et le bon fonctionnement. Les travaux de réparation doivent être effectués par le centre de service qualifié du fournisseur ou son représentant autorisé.



Lors de différents travaux, déconnecter les circuits principaux de l'alimentation ! La vie est mise en danger ! Sécuriser le dispositif contre un branchement involontaire !



Contrôlez régulièrement toutes les parties visibles de la pergola afin de détecter tout blocage ou autre type de dommage. Si vous constatez des dommages ou des dysfonctionnements, ne réparez pas la pergola vous-même, mais faites appel à un technicien de maintenance.

- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes disposant des autorisations et qualifications appropriées (formées). Les personnes chargées des tâches liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à l'entretien du produit sont tenues de prendre connaissance du mode d'emploi et de le respecter dans son intégralité.
- Lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les règles de sécurité et d'hygiène au travail ainsi que les règles de protection de l'environnement doivent être respectées.
- Les opérations d'entretien simples peuvent être effectuées par l'utilisateur de la pergola lui-même et ne nécessitent aucune compétence particulière. Ces opérations consistent notamment à vérifier le bon fonctionnement du toit et des interrupteurs de fin de course. Elles comprennent également un contrôle visuel de routine de l'état technique.
- Si vous constatez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, débranchez le produit de l'alimentation électrique et réparez le défaut.
- L'installation électrique et les commandes doivent être réalisées et contrôlées par une personne habilitée.
- Afin de garantir une longue durée de vie, il est recommandé de nettoyer régulièrement la surface de la pergola. Le nettoyage doit être effectué à l'aide de détergents doux (utilisez les équipements de protection individuelle requis par le fabricant des produits chimiques) et toujours lorsque l'alimentation électrique de la structure est coupée.
- La structure doit être nettoyée périodiquement (au moins deux fois par an) et les saletés doivent être retirées du toit et du système de drainage (feuilles, aiguilles, etc.). Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'obstruction du système de drainage, ce qui provoquera un débordement d'eau à l'intérieur de la structure.
- N'utilisez pas de matériaux abrasifs ou durs pour le nettoyage. Les chiffons en microfibre ou en coton sont autorisés.
- Contrôler l'épaisseur de la couche de neige sur le toit. Il est interdit de dépasser la charge de neige admissible.
- Les pièces mobiles ou rotatives du produit doivent être lubrifiées chaque année avec un spray silicone.
- Tous les corps étrangers et les salissures présents dans les gouttières de la pergola doivent être régulièrement éliminés.
- L'utilisation d'objets pointus sur le produit peut endommager le revêtement de peinture.
- Ne placez aucun objet pointu ou saillant à proximité des parties mobiles du toit, car ceux-ci pourraient s'accrocher à ses éléments et les endommager.
- Dans les environnements urbains et côtiers, la couverture du toit est exposée à la pollution (fumée, smog, pluies acides, eau de mer salée), ce qui entraîne un encrassement du revêtement de peinture. Le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins deux fois par an, et plus souvent dans des conditions de pollution accrue et dans un environnement côtier.
- En cas de travaux sur la façade du bâtiment auquel le produit est ancré, il convient de le déconnecter de l'alimentation électrique.
- Contrôlez régulièrement le produit et éliminez les saletés telles que les branches, les feuilles, les nids d'oiseaux et autres objets ; lors du retrait de ces débris, il convient d'être prudent, car ceux-ci peuvent tomber sur une personne se trouvant à proximité du produit ou sur des objets situés sous le produit.

- Lors du nettoyage du produit, soyez particulièrement prudent en raison des pièces mobiles et du risque de blessure ; débranchez l'alimentation électrique, balisez et sécurisez correctement la zone de travail ; avant de nettoyer le produit, éliminer les salissures superficielles à l'aide d'un aspirateur muni d'une brosse douce ou d'un balai, puis nettoyer à l'eau avec des détergents doux à l'aide d'un chiffon en coton doux. Après le nettoyage, toujours rincer la surface des lames à l'eau (utiliser les produits de nettoyage conformément aux recommandations du fabricant).
- Il est interdit d'utiliser des abrasifs ou un nettoyeur haute pression qui pourraient endommager le revêtement de peinture.
- Il est recommandé, lors des premières pluies intenses, d'inspecter les points de contact sensibles aux fuites et, en cas de fuites constatées, de procéder à un réétanchéification.

5.2. Réparations



Ne procédez pas vous-même à des réparations ou à des modifications des mécanismes et de la structure de la pergola. En cas de dysfonctionnement du produit, de nécessité de remplacer des éléments ou d'apporter des modifications à sa structure, contactez le fournisseur ou son représentant agréé, car ces travaux ne peuvent être effectués que par un installateur agréé.

Le fabricant n'est tenu responsable de :

- Toute tentative de réparation ou de modification de la structure est interdite.
- perte de l'aspect esthétique à cause des salissures, dommages causés par les produits chimiques etc.,
- endommagements de mécanisme à cause d'une surcharge,
- montage non conforme à l'usage prévu, par exemple à proximité de sources de chaleur,
- les modifications et réparations effectuées par le client qui ont endommagé la pergola,
- Rayures des surfaces vernies causées par le déballage du produit,
- Autres endommagements et dommages résultant de :
 - utilisation non conforme du produit,
 - stockage imprudent et surcharge excessive,
 - non-respect des consignes du mode d'emploi du fabricant,
 - événements fortuits tels que : l'impact des animaux, les effets du vent fort, de la pluie, du gel ou de la neige.

5.3. Inspections techniques et réparations

Afin de préserver la pleine fonctionnalité et le bon fonctionnement de la pergola, il est recommandé d'effectuer des inspections techniques périodiques (au moins une fois par an). Leur objectif principal est de vérifier le bon fonctionnement du produit, l'intégralité, l'état et l'efficacité des éléments de construction et des dispositifs électriques, de commande et de sécurité, de régler les mécanismes et, si nécessaire, de remplacer les pièces usées par l'usage normal.



N'effectuez aucune inspection technique du produit vous-même, car cela pourrait entraîner la perte de la garantie et présenter un danger pour la santé ou la vie et le bon fonctionnement. Les travaux d'entretien doivent être effectués par le service après-vente qualifié du fournisseur ou son représentant agréé. L'utilisateur de la pergola est uniquement autorisé à effectuer les travaux d'entretien simples décrits dans la section consacrée à l'entretien et à procéder à des contrôles visuels réguliers de l'état technique.



Des inspections régulières de la pergola peuvent permettre d'éviter d'éventuelles pannes.



Si vous utilisez un capteur météo automatique (vent/soleil), vous devez le passer en mode manuel pendant les périodes suivantes : lorsque le produit ne peut pas être utilisé (notamment en raison d'une température trop basse, d'un soupçon de dysfonctionnement, pendant les périodes d'inspection et de maintenance, lorsque l'installateur intervient sur les plumes et les mécanismes du produit) ; il est également recommandé de désactiver ce capteur et d'ouvrir le toit en cas d'absence prolongée.

Les produits doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et propres afin de garantir la sécurité et la santé des utilisateurs, et être utilisés conformément à leur usage prévu.

Les opérations réalisées dans le cadre des révisions techniques :

- Vérification de la durabilité et de la qualité de la fixation du produit.
- Évaluation du bon fonctionnement des pièces mobiles du toit, y compris vérification du bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course.
- Vérification de la durabilité et de la qualité des fixations des raccords vissés et rivetés.
- Vérification de la fixation du vérin.
- Contrôle des éléments mobiles du produit et vérification de leur état technique.
- RÉGLAGE Éventuel et correction dans le cadre des zones indiquées ci-avant,
- REMplacement éventuel des pièces de rechange usées.
- Inspection technique des câbles électriques de la pergola et contrôle de leur raccordement à l'installation électrique.
- Risque de blessure à la tête en cas de présence dans la zone des lames mobiles du toit. Il est interdit de se tenir dans la zone de travail des lames et des mécanismes. En cas de déconnexion des bras d'entraînement des lames d'entraînement, les lames se referment brusquement de manière spontanée – risque de coupure et d'écrasement.
- Il convient de contrôler régulièrement, au maximum tous les 6 mois, l'état des joints en silicone et de combler impérativement les lacunes (après avoir dégraissé et retiré la partie endommagée ou qui fuit des joints). Si vous constatez des fuites ou des gouttes, prenez immédiatement des mesures pour réparer le défaut d'étanchéité.



Remplacer les pièces de rechange uniquement par les pièces originales. Il est interdit d'utiliser les substituts !

6. RISQUES

La pergola Aluprof est un produit qui, dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, ne présente aucun danger ou présente un danger négligeable compatible avec son utilisation normale, compte tenu des exigences élevées en matière de protection de la sécurité, de la vie et de la santé humaines.



Il est interdit de :

- Utilisation d'une pergola endommagée
- mise en marche de la pergola et rangement de la télécommande dans un endroit facilement accessible par les personnes nécessitant l'aide d'un adulte,
- réaliser les travaux électriques, améliorations ou démantèlement par les personnes non autorisées

7. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT



Le démontage de la pergola ne peut être effectué que lorsque l'alimentation électrique est coupée.

Les opérations relatives au démontage doivent être réalisées dans l'ordre inverse de l'installation.

Afin de mettre le produit au rebut à la fin de son utilisation, il convient de le démonter et de trier ses différents éléments conformément au règlement du ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 relatif au catalogue des déchets – Journal officiel de 2020, pos. 10, avec ses modifications ultérieures.



Conformément aux dispositions de la directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est interdit de placer les équipements usagés marqués d'une poubelle barrée d'une croix avec d'autres déchets. L'utilisateur est obligé de transférer les équipements usagés à un point de collecte en vue de leur traitement approprié. Le marquage signifie en même temps que les équipements ont été mis sur le marché après le 13 août 2005. Ces obligations légales ont été introduites afin de réduire la quantité de déchets générés par les équipements électriques et électroniques usagés et d'assurer un niveau approprié de collecte, de récupération et de recyclage. Les équipements ne contiennent pas de composants dangereux qui ont un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

En vertu de la loi du 24 avril 2009 sur les piles et les accumulateurs « Art. 44. L'utilisateur final est tenu de remettre les piles portables usagées et les accumulateurs portables usagés, y compris les piles portables et les accumulateurs portables qui ne peuvent plus constituer une source d'énergie, à un collecteur de piles usagées ou d'accumulateurs usagés ou à un point de collecte. ». En outre : « Art. 12. Il est interdit de mettre les piles et les accumulateurs usagés avec d'autres déchets dans le même conteneur ».

En outre : « Art. 12. Il est interdit de mettre les piles et les accumulateurs usagés avec d'autres déchets dans le même conteneur ».



Il convient de prévenir les risques pour la santé des hommes et des animaux et la pollution de l'environnement en jetant les piles ou les accumulateurs usagés dans un conteneur approprié dans des points de collecte désignés.

Les informations détaillées relatives aux activités liées aux déchets d'équipements électriques ainsi qu'aux piles et aux accumulateurs sont régies par les actes juridiques polonais et européens relatifs à la protection de l'environnement.

8. MARQUAGE DU PRODUIT

La pergola est munie d'une étiquette produit placée à un endroit visible.

L'étiquette contient, entre autres, les coordonnées du fabricant, le numéro de type, le numéro de la norme harmonisée du produit et les caractéristiques du produit.

Le marquage CE sur l'étiquette indique que le produit est conforme à toutes les directives applicables à ce produit.

Il est recommandé de laisser l'étiquette du produit intacte afin de pouvoir la lire à l'avenir.

Pergola SB450

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Fabricant:

Aluprof S.A.

ul. Warszawska 153, 43-300 Bielsko-Biała, Polska,
tél. +48 33 81 95 300, fax +48 33 82 20 512

e-mail: aluprof@aluprof.eu

www.aluprof.com



Siège social ;

Établissement à Bielsko-Biała :

ul. Warszawska 153,
43-300 Bielsko-Biała, Pologne,
tél. +48 33 81 95 300,
fax +48 33 82 20 512

Usine d'Opole :

ul. Wschodnia 23A,
45-449 Opole, Pologne,
tél. +48 77 553 21 00
e-mail : aluprof@aluprof.eu

Instructions traduites.

Le manuel d'utilisation et de maintenance, les instructions d'installation et la documentation relative à la fabrication du produit constituent la documentation technique complète et sont disponibles auprès du fabricant sur demande.

Pergola SB450

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques.
État au 2026.01.01